

Vous avez un  
**projet**  
?

**L'Europe**  
vous accompagne  
et vous finance !

Emplois



Économie  
verte



Innovation



Zéro-déchet



Sensibilisation



Tourisme Culture-Nature



Services à  
la population



Développement  
durable



**Programme LEADER**  
2014/2020

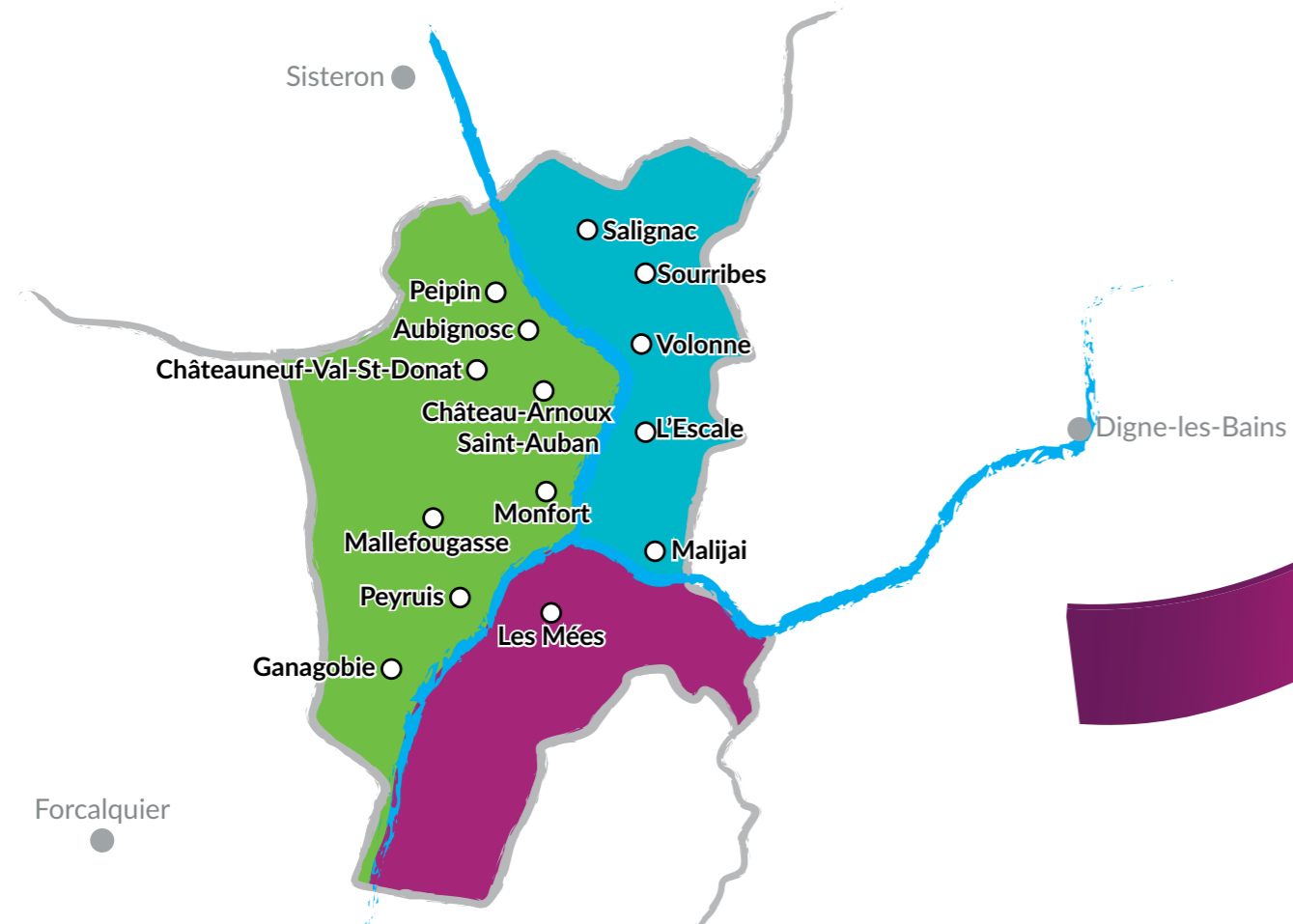




## Vous êtes ?

- Une collectivité territoriale
- Un établissement public
- Une association loi 1901
- Une entreprise de moins de 250 salariés
- Une société coopérative : SCIC, SCOP, CAE
- Un artisan, commerçant, exploitant agricole, hébergeur touristique, auto-entrepreneur, artiste

## Vous avez un projet sur une ou plusieurs des communes de ce territoire ?



Objectif 1 : Eduquer et sensibiliser à l'environnement

Objectif 2 : Réduire et/ou valoriser les déchets

Objectif 3 : Développer l'économie responsable

Objectif 4 : Valoriser les ressources du territoire

Objectif 5 : Créer de nouvelles offres touristiques

Objectif 6 : Accroître l'offre de services à la population

Objectif 7 : Améliorer le maillage et l'accessibilité aux services

Objectif 8 : Coopérer et échanger pour mieux entreprendre



Une enveloppe de 2 millions d'euros de fonds européen permet de soutenir les projets qui répondent à l'un de ces 8 objectifs stratégiques

Le territoire Durance Provence peut vous accompagner et vous financer grâce au Programme européen LEADER\* 2014/2020 Ouvert jusqu'au 31/12/2024



## Comment sont sélectionnés les projets ?



Les projets déposés sont sélectionnés et validés par le Comité de Programmation, instance composée de personnes privées issues du monde associatif et entrepreneurial local et d'élus du territoire.

44 % de personnes publiques



56 % de personnes issues du secteur privé

# ENVIRONNEMENT et développement économique durable

Le renouveau du développement économique de notre territoire nécessite l'engagement de l'ensemble des acteurs locaux vers des pratiques responsables, ainsi que l'évolution des comportements. Il s'agit donc de repositionner notre tissu économique vers une économie de proximité, une économie verte et une économie circulaire afin de devenir un véritable « écoterritoire ».

## Objectif 1 : Eduquer et sensibiliser à l'environnement

Faire évoluer les comportements et les pratiques par des actions d'éducation à l'environnement auprès de l'ensemble des citoyens et acteurs publics et privés du territoire

### Exemples de projets :

- Réalisation d'expositions et de conférences sur les enjeux de préservation
- Création de jardins pédagogiques
- Mise en place d'ateliers pédagogiques
- Sensibilisation sur la base d'une démarche artistique
- ...

## Objectif 3 : Développer l'économie responsable

Soutenir les filières locales de l'économie verte et les initiatives économiques responsables

### Exemples de projets :

- Développement et/ou création d'une chaîne de production (machines, outils et équipements de productions etc.)
- Accompagnement à la mise sur le marché de produits et/ou de services (études de marchés, business plan, certifications etc.)
- Mise en place de projets agricoles et artisanaux (transformation, diversification, circuit-court, saveurs senteurs etc.)
- Mise en place d'une démarche de Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO)
- ...

## Objectif 2 : Réduire et/ou valoriser les déchets

Mettre en place une filière économique basée sur le traitement, la transformation, la valorisation et la réutilisation des déchets afin de réduire le gaspillage du territoire

### Exemples de projets :

- Valorisation des déchets (plateforme de compostage etc.)
- Actions visant à réduire le gaspillage alimentaire
- Mise en place d'outils nécessaires au tri ou à la valorisation
- Développement de lieux de vente et/ou de récupération (recyclerie, ressourcerie etc.)
- ...

### Qu'est-ce que l'économie verte et responsable ?

Il s'agit des énergies renouvelables, de l'écologie industrielle, de l'écoconstruction, de la mobilité durable, de l'agriculture durable etc.



# DEVELOPPEMENT du tourisme culture-nature

Le tourisme doit devenir un axe majeur de notre développement économique au regard de nos ressources naturelles, paysagères, culturelles, patrimoniales, historiques... Celles-ci doivent être valorisées pour développer le tourisme et le bien-être de la population locale.

## Objectif 4 : Valoriser les ressources du territoire

Créer, préserver et faire rayonner des espaces de connaissance, de valorisation des ressources environnementales et culturelles locales, outils de développement touristique et de cohésion sociale

### Exemples de projets :

- Création d'espaces de lieux et/ou événements de valorisation de la richesse du territoire (biodiversité et paysages, culture, patrimoine et traditions etc.)
- Développement de lieux d'accueil pour les activités de pleine nature (randonnées VTT, pédestre, courses d'orientation etc.)
- Promotion des activités de pleine nature
- ...

## Objectif 5 : Créer de nouvelles offres touristiques

Créer des offres touristiques basées sur la biodiversité, la culture et les savoir-faire locaux

### Exemples de projets :

- Conception et mise en place de projets touristiques (festivals culturels, événements sur l'artisanat et le patrimoine etc.)
- Réalisation d'offres numériques (balades culturelles, découverte de la biodiversité et des paysages etc.)
- Commercialisation d'offres culturelles (produits et/ou services)
- Promotion de nos savoir-faire locaux et des produits de notre terroir
- Développement de l'agritourisme
- ...



## L'équipe technique LEADER vous accompagne !

En effet, dans le cadre de ce programme vous disposez d'un accompagnement local afin de mettre en œuvre et de mener à bien votre projet.



# COOPERATION



## Objectif 8 : Coopérer et échanger pour mieux entreprendre

La coopération est un objectif spécifique dans le cadre du programme LEADER. Cela permet d'aller à la rencontre d'autres territoires français ou européens et de leurs acteurs, qu'ils soient dans le champ économique, environnemental ou social.

Outre la richesse des échanges qu'elle procure, la construction d'actions communes permet d'acquérir de nouvelles compétences, de mutualiser des moyens mais également d'innover ensemble !

Plus concrètement, il s'agit de coopérer entre plusieurs porteurs de projets, issus d'au moins deux territoires différents, sur au moins une des thématiques suivantes :

- Un territoire écocitoyen
- Un territoire propre : zéro déchet, zéro gaspillage
- Un territoire à l'économie durable
- Un territoire au tourisme culture-nature
- Un territoire solidaire

Exemples de projets :

- Test sur deux territoires autour d'une nouvelle offre de service à la population
- Etude commune sur les enjeux de préservation des ressources présentes
- Valorisation d'une production agricole présente sur chaque territoire
- ...

# AMELIORATION des services et de la cohésion sociale

Les évolutions démographiques et sociales constatées sur notre territoire impliquent la mise en œuvre d'actions visant à favoriser la cohésion sociale. Les évolutions pressenties (changement climatique et précarité énergétique des ménages, poursuite du vieillissement de la population, attractivité pour de nouveaux ménages...) nécessitent de mettre en œuvre de nouveaux services à la population.



## Objectif 6 : Accroître l'offre de services à la population

Améliorer l'offre de services à la population afin de favoriser le lien entre les habitants et entre les générations

Exemples de projets :

- Création de nouveaux services et développement de services existants (en lien avec la petite enfance, point multi-services, maison de santé, espace de coworking, commerce de proximité, service itinérant etc.)
- Mise en place de lieux d'échanges et de découvertes (jardins partagés, Bistrot de Pays, etc.)
- Développement d'offres de formations
- ...

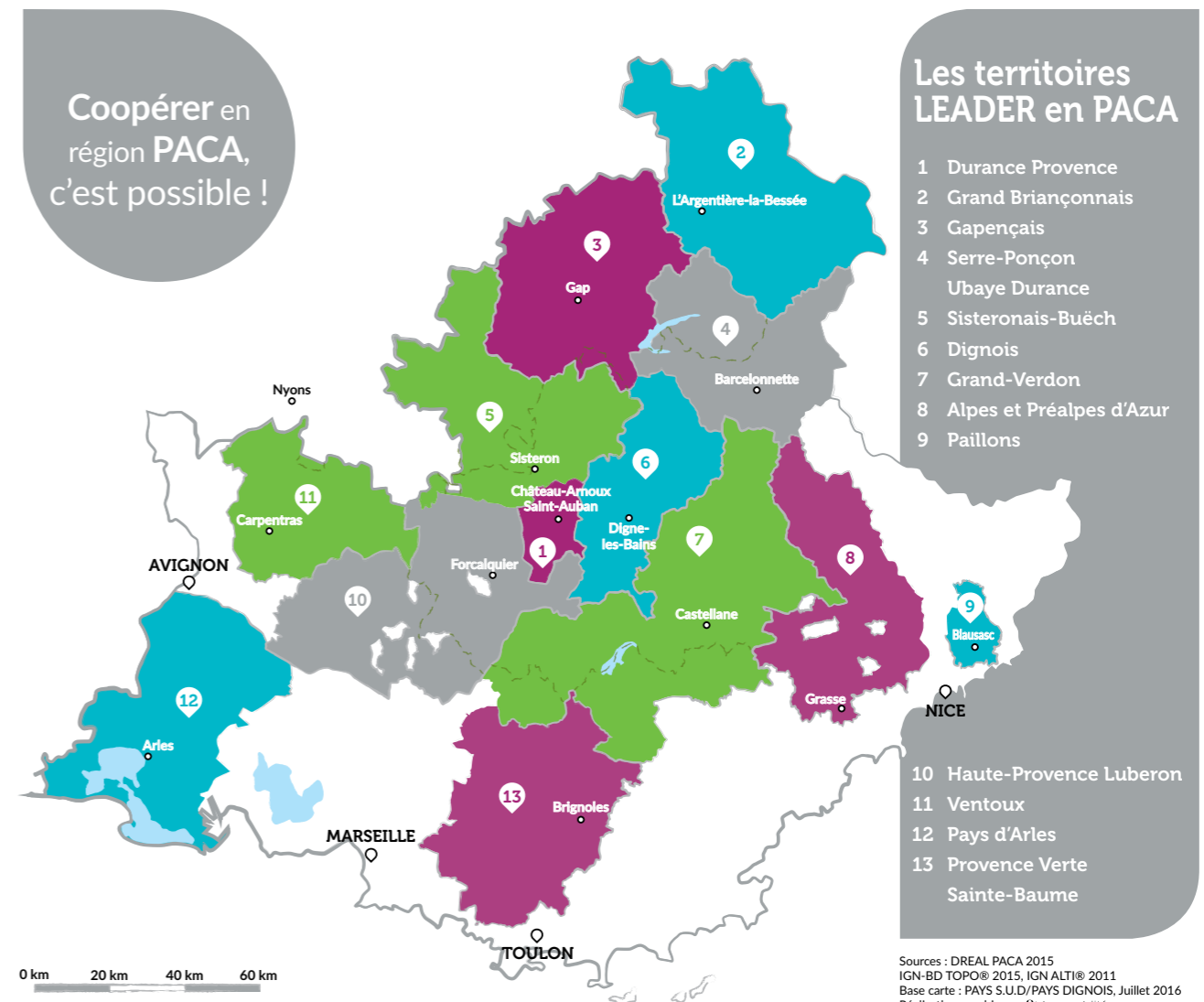


## Objectif 7 : Améliorer le maillage et l'accessibilité aux services

Améliorer le maillage et l'accessibilité aux services à la population et notamment l'accès à l'emploi

Exemples de projets :

- Développement de la mobilité douce :
  - Aménagement : balisage de pistes cyclables, lieux de covoiturage, bornes de recharges électriques etc.
  - Achats : vélos et autres véhicules électriques et/ou à faibles émissions carbone etc.
- Mise en place d'alternatives aux situations pour lesquelles les déplacements pourraient être évités (développement des nouvelles technologies : visioconférences, etc.)
- Mise en place de nouveaux services de transport (pédibus, transport à la demande etc.)
- Développement de l'intermodalité
- Amélioration de service existant (développement et /ou mutualisation etc.)
- ...





1

Votre projet répond à notre stratégie ? Vous souhaitez en savoir plus sur ce dispositif ?

2

Rendez-vous sur notre site internet :  
[www.provencealpesagglo.fr/groupe-daction-locale-durance-provence/](http://www.provencealpesagglo.fr/groupe-daction-locale-durance-provence/)

3

Vous pourrez y télécharger les appels à propositions de chaque objectif ainsi que la fiche projet.

Pour toutes questions, informations ou demandes, vous pouvez contacter l'équipe LEADER qui est spécifiquement dédiée à votre accompagnement pour la formalisation et le montage de votre dossier.

Par mail : [leader.durance-provence@provencealpesagglo.fr](mailto:leader.durance-provence@provencealpesagglo.fr)  
ou par téléphone : 06 32 34 96 45 / 06 74 92 76 42



L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

